



---

Appel à préqualification (RFP/PQ)

---

**Sélection de cabinets de géomètres-experts pour des missions  
d'études topographiques**

**Publié par :** Zipline Côte d'Ivoire SARL

**Référence :** ZCI-EOI-2026-001

10 AOUT 2026

# 1. Contexte

Dans le cadre du développement de ses activités en Côte d'Ivoire, Zipline Côte d'Ivoire SARL poursuit l'extension de son réseau de centres de distribution.

Afin de préparer les futurs travaux d'aménagement, Zipline souhaite constituer une liste restreinte de cabinets de géomètres-experts qualifiés pouvant réaliser des missions de levés topographiques sur différents sites situés en Côte d'Ivoire.

Le présent avis constitue un **appel à préqualification**. Il ne s'agit pas, à ce stade, d'une demande d'offre technique ou financière.

Les cabinets présélectionnés recevront ultérieurement les Termes de Référence (TDR) détaillés ainsi qu'une demande officielle de proposition.

## 2. Objet de la préqualification

Zipline souhaite présélectionner des cabinets spécialisés capables de réaliser notamment :

- des levés topographiques ;
- des délimitations parcellaires ;
- des plans planimétriques et altimétriques ;
- des modèles numériques de terrain ;
- des implantations d'ouvrages ;
- toute autre étude topographique nécessaire aux futurs projets.

Les premières missions concerneront notamment des sites situés dans les régions du Tonkpi et du Bagoué.

## 3. Conditions d'éligibilité

Les candidats devront notamment :

- être légalement constitués en Côte d'Ivoire ;
- être inscrits à l'Ordre des Géomètres-Experts de Côte d'Ivoire ou disposer des qualifications requises ;
- justifier d'une expérience pertinente dans des missions similaires ;
- être en règle vis-à-vis des administrations fiscales et sociales ;
- disposer des ressources humaines et des équipements nécessaires.

## 4. Documents à fournir

Les dossiers de candidature devront comprendre :

- Lettre de manifestation d'intérêt ;
- Présentation du cabinet ;
- RCCM ;
- DFE ;
- Attestation de Régularité Fiscale ;
- Attestation CNPS ;
- Références de projets similaires réalisés au cours des cinq dernières années ;
- Liste du personnel clé ;
- CV du Chef de mission ;

- Liste des principaux équipements topographiques disponibles ;
- Coordonnées de trois références clients.

## 5. Critères de présélection

Les candidatures seront évaluées notamment sur :

- l'expérience générale du cabinet ;
- les références similaires ;
- les qualifications du personnel ;
- les capacités techniques ;
- les moyens matériels disponibles.

Seuls les cabinets répondant aux critères de qualification recevront les Termes de Référence détaillés et seront invités à soumettre une offre technique et financière.

## 6. Modalités de soumission

Les dossiers de candidature devront être transmis exclusivement par voie électronique à :

**[africa.procurement@flyzipline.com](mailto:africa.procurement@flyzipline.com)**

Copie :

**[ange.akanza@flyzipline.com](mailto:ange.akanza@flyzipline.com)**

Objet :

**E01 – Préqualification Cabinet de Géomètre – [Nom du cabinet]**

Date limite : **20 Août 2026**

## 7. Conditions générales

Le présent avis de préqualification ne constitue ni une attribution de marché ni un engagement contractuel de la part de Zipline.

Zipline se réserve le droit de :

- demander toute information complémentaire ;
- vérifier les références fournies ;
- effectuer des visites de bureaux ;
- présélectionner un nombre limité de candidats ;
- annuler ou modifier la procédure à tout moment.

Seuls les cabinets présélectionnés recevront les Termes de Référence détaillés ainsi qu'une demande officielle de soumission.